

ENQUÊTE PLU SAINT-PHILIBERT A l'attention de MME LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION D'ENQUETE**Odile ROUSSEAU** <odile.rousseau@dbmail.com>jeudi 23 août 2018 à 21:22 réceptionÀ : enquetepublique.stphilibert@orange.fr , Odile ROUSSEAUe : Odile ROUSSEAU <odile.rousseau@dbmail.com>

Envoyé : mercredi 22 août 2018 18:44

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Objet : ENQUETE PLU SAINT-PHILIBERT A l'attention de MME LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION D'ENQUETE

MADAME ODILE ROUSSEAU
2, Rue de Kerlioret
56470 SAINT-PHILIBERTLA COMMISSION D'ENQUETE

PHILIBERTMME LA PRESIDENTE DE

MAIRIE DE SAINT-

PLACE DES TROIS OTAGES
56470 SAINT-PHILIBERT

23 Août 21018

Saint-Philibert, le

Madame la Présidente de la Commission d'Enquête,

C'est évidemment avec un très grand intérêt que je prends connaissance du nouveau projet de plan local d'urbanisme (PLU) sur notre commune dans laquelle nous avons une résidence depuis l'année 1980.

Très attachée à Saint-Philibert où je suis d'ailleurs inscrite sur les listes électorales je me sens donc extrêmement concernée par ce projet.

Mon attention se porte sur différents points dont certains d'entre eux nous "chatouillent" depuis déjà quelques années.

En effet, nous avons vu émerger les constructions anarchiques du centre bourg bâties notamment sans respect de l'architecture locale et sans aucune harmonie les unes avec les autres. Cela constitue un ensemble hétéroclite qui heurte le regard. Quel dommage ! Hélas le mal est fait ! et nous ne pouvons pas revenir dessus ...

Alors raison de plus afin de préserver le caractère authentique de notre bourg d'être extrêmement vigilants sur les choix qui vont être portés prochainement.

Saint-Philibert n'est pas une ville !

Je m'oppose donc formellement à la proposition d'un faitage à 12 m de hauteur et prône les toitures en ardoise à 2 pentes conformément à l'architecture locale.

Certes il ne s'agit pas de contrer une évolution légitime de l'urbanisation mais seulement de faire en sorte de conserver cette notion de "village" à laquelle nous sommes très attachés et d'en préserver l'harmonie.

De même, je m'oppose fortement à l'extension de la zone de Port Dun en "zone industrielle" qui verra se développer forcément un grand lot de nuisances (accroissement de la circulation,

nuisances sonores, etc ...).

Je demande par conséquent que soit intégralement respecté le contrat signé entre la Mairie et le Port à sec.

Quelle hérésie sur cette côte si belle qui est un site remarquable et qui risque d'être dénaturée à jamais !

Savez-vous pourquoi nous aimons Saint-Philibert ?

Justement pour son caractère typique de village breton (malgré des erreurs architecturales irrémédiables) et son côté "campagne".

Alors, de grâce, ayez assez de sagesse pour faire des choix judicieux qui permettront à Saint-Philibert de garder toute son authenticité.

Veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Odile Rousseau